

Compte-rendu conseil municipal

Vendredi 10 décembre 2021 – 19H00

Présents :

HAUTEVILLE Laurent
REQUET Christophe
LIZZI Dimitri
ISNARD Sébastien
LIZZI Marilyne
MICHAUD Nadine
CETTOUR-CAVE Laëtitia
FIGUREAU Marie-Laure
JONDEAU David

Excusé :

GARIN Patrick

Autre personne présente :

MORELLO Corinne

ORDRE DU JOUR

- 1- Arrêt du plan de zonage d'Assainissement des Eaux Usées et des eaux Pluviales en accord avec le PLUi-H
- 2- Petite Enfance - Mise en place de la CTG (Convention Territoriale Globale) - Partenariat entre CAF -CCHC et Communes
- 3- Personnels - Astreinte technique et Heures Supplémentaires
- 4- Transport scolaire - Remboursement à la CCHC du coût transport Scolaire
- 5- RPQS - Eau Potable - Assainissement 2020
- 6- Demande DETR 2022 - Travaux toiture Centre d'Accueil
- 7- Arrêté DECI (Défense Extérieure Contre Incendie)
- 8- Recensement Population - Recrutement Agent recenseur
- 9- Avenant de travaux pour la cantine scolaire
- 10-Arrêté Aligement Place Publique : Bornage-Grobel/Gallay/Commune
- 11- Report dates Enquête Publique du PLUi-H
- 12-Montée historique sur la Route Impériale
- 13- Distribution des colis aux personnes âgées et repas des anciens

1. Arrêt du plan de zonage d'Assainissement des eaux Usées et des eaux Pluviales en accord avec le PLUi-H.

Dans le cadre de l'Article L2224-10 du CGCT, la commune doit délimiter les plans de zonage d'assainissement des Eaux pluviales et le zonage des Eaux Usées. Le conseil municipal valide les documents relatifs au zonage, autorise le maire à signer les pièces nécessaires au dossier et à soumettre la demande d'examen à l'Autorité environnementale (DREAL) et aussi à soumettre à enquête publique liée au projet d'élaboration du PLUi-H de la CCHC.

2. Petite Enfance - Mise en place de la CTG (Convention Territoriale Globale) - Partenariat entre CAF -CCHC et Communes

Le Conseil municipal donne autorisation à signer la Convention Territoriale Globale pour une durée de 4 ans.

3. Personnels - Astreinte technique et Heures Supplémentaires

Le paiement des astreintes pour travaux hivernales ainsi que les heures supplémentaires du service technique et administratif doivent être validés par délibération.

4- Transport scolaire - Remboursement à la CCHC du coût du transport Scolaire

La Commune assure le ramassage scolaire au titre d'un marché public auprès de la Région AURA. Au titre de cette prestation, la CCHC doit refacturer le coût de ce service pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 et pour un montant total de 57 948,88€. Qui s'explique par la distinction du service pris en charge par la Région et par la CCHC (élèves de primaire et de secondaire dont le domicile se situe à plus de 3kms de l'établissement scolaire) et celui qui ne l'est pas. La commune ayant fait le choix de ramasser tous les élèves indépendamment du lieu de leur domicile, il nous appartient de prendre en charge le coût de ce service supplémentaire qui n'est pas de la compétence de la CCHC. La CCHC pourra ensuite effectuer le versement de la différence pour un montant de 28 991,86€ pour les mêmes années.

5- RPQS - Eau Potable - Assainissement 2020

Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

6- Demande DETR 2022 - Travaux toiture Centre d'Accueil

Une demande de dotation spéciale de l'Etat (DETR) est déposée pour subventionner les travaux liés à la toiture du centre d'accueil (toiture du Centre d'Accueil/Presbytère).

7- Arrêté DECI (Défense Extérieure Contre Incendie)

Approbation des plans de la DECI et validation par Arrêté N° 2021- 12-05.

8- Recensement Population - Recrutement Agent recenseur

Les opérations de recensement de la population auront lieu **du 20 janvier au 19 février 2022**. L'agent recenseur distribuera dans les boîtes aux lettres des instructions nécessaire à cette enquête. La possibilité de répondre au questionnaire soit par Internet, par courrier.

9- Avenant de travaux pour la cantine scolaire :

Des travaux supplémentaires sur les lots N° 01, pour la maçonnerie et le lot N°04 Isolation, chapesont dû être entrepris et validés par avenants et pour un montant total HT : 11 777,50 €. Le conseil municipal accepte des travaux supplémentaires concernant l'aménagement du réfectoire/Cantine.

10-Arrêté Aligement Place Publique : Bornage-Grobel/Gallay/Commune

Un arrêté d'alignement pour donner suite au procès-verbal du bornage a été acté entre les familles Grobel / Gallay et la commune concernant la voie publique et les propriétés privées des différentes parties.

11- Report des dates de l'enquête publique du PLUi-H

La date est reportée du Jeudi 27 Janvier au Lundi 28 Février 2022

12-Montée historique sur la Route Impériale

L'association Team La Vernaz 74 souhaite organisée une démonstration de véhicules historiques sur la route Impériale (RD22a) les 14 et 15 mai 2022.

La route serait fermée le dimanche 15 mai 2022 de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00.

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour l'organisation de cette manifestation sous réserve que toutes les autorisations soient acceptées et validées par les services préfectoraux et de secours.

13- Distribution des colis aux personnes âgées et repas des anciens

Les colis aux personnes âgées seront distribués avant Noël.

Le repas des anciens est prévu le 23 janvier mais il sera peut-être remis en question si l'épidémie de COVID ne permet pas de l'organiser dans des conditions sanitaires acceptables.

Fin de la session à 20H30.